

Art et espace public : la crainte du sensible au sein des causes publiques.

Par . Le 6 décembre 2007

■ Est-ce afin de ne pas blesser la vue du public ou du peuple, de ne pas blâmer son sens esthétique que certaines œuvres choisies, commandées, programmées se voient cependant finalement suspendues et jamais réalisées ? En tout cas, de telles suspensions brisent la belle continuité toujours imaginée par le public entre la commande et la dépose, comme elles laissent entrevoir que des artistes peuvent demeurer sans œuvre, alors même qu'on leur a demandé d'objectiver certains projets. Bien sûr, ces œuvres – dont l'exposition d'*Entre-Deux* nous livre des moments clefs – échappent aux bilans positifs et glorieux de la commande. Elles sont évacuées hors du champ du visible, et même du dicible. Là même où l'on célèbre des consensus affichés pour des objets divulgués, peu de traces retiennent ces travaux autour desquels se déploient tant de stratégies de disparition.

À quelles raisons renvoyer de telles promotions arrêtées ? Une seule ne suffit certainement pas. Il reste néanmoins possible d'en relever une, principale. L'art et la culture n'y sont-ils pas happés par la gestion administrative et politicienne du consensus, dont nous savons bien qu'elle craint la politique ? L'art et la culture demeurent enfermés dans une esthétisation dont on attend qu'elle ne fasse prendre aucun risque au style si particulier de gestion des « gens », propre à la démocratie parlementaire.

Exhumer ces œuvres vouées au mutisme, ou quelques-unes d'entre elles, c'est pousser à des questionnements décisifs à l'égard de toutes les œuvres humaines. Jusqu'où l'autorité n'a-t-elle pas voulu s'engager ? Jusqu'à quel point est-elle prête à se désengager ? Jusqu'où peut-on accepter de décevoir ceux qui ont pris part à un projet, être indifférent à leur labeur ? Quelle dose de réaction admettra-t-on de la part de ceux qui se sont engagés dans la réalisation du projet ?

Comment ne pas entendre alors, au vu des œuvres analysables sous cet angle, qu'une crainte politique spécifique sourd de la suspension et envahit les commanditaires au dernier moment ? La preuve en est que ce sont moins les œuvres à forte teneur politique qui sont le plus souvent écartées que les œuvres à forte mise en question des légitimations (des partages entre ceux qui sont censés être concernés et ceux qui ne le sont pas) et des modes perceptifs communs ou exclusifs. D'une certaine manière, plus l'effet directement politique d'une œuvre est avéré, plus elle a de chances d'arriver à terme ; moins l'effet directement politique d'une œuvre est avéré, plus elle a de chances

d'affoler et d'être écartée au dernier moment. S'il existe bien des censures immédiates relatives à l'art engagé d'emblée dans des scènes partidaires, elles sont encore plus violentes et frappantes lorsque les œuvres font sentir qu'elles ont un poids « politique » à plus long terme, parce qu'elles s'inquiètent moins des gouvernements eux-mêmes ou de la simple gestion des affaires communes que des effets artistiques produits sur des mœurs, des comportements esthétiques et ces partages du sensible selon l'ordre de l'espace et du temps, l'ordre de la parole, et l'ordre des participations qui réunit et exclut.

Quant à l'art, aux œuvres d'art, pour en penser « la politique », il faut se pencher sérieusement sur ceci : l'œuvre d'art ne saurait faire vraiment de la politique qu'en étant une œuvre. Et c'est parce qu'elle introduit du dissensus dans l'histoire propre de référence (son champ artistique) et dans le goût, qu'elle est foncièrement politique. L'œuvre fait fort bien de la politique dans le cadre même du champ de l'art dès lors qu'il est ouvert aux devenirs, et ceci sans avoir besoin d'évoquer des épisodes ou des faits politiques. Plutôt en inventant des formes, des matériaux, des territoires, des modes de circulation et de réception, des formations sensibles, mettant le monde en mouvement de transformation, critiquant ce qui est seulement et déplaçant l'organisation du monde.

Les œuvres déclinent des dispositifs qui suggèrent au spectateur (ou l'emportent dans) des exercices d'ouverture sensibles, des exercices proposés par l'œuvre et auxquels il peut répondre ou non dès lors qu'il se sent affecté : exercices du corps, exercices de la sensibilité, exercices de jugement, exercices du rapport à l'autre, exercices de l'espace et des lieux publics. Elles nouent par là le spectateur aux affaires de la cité, sans réduire ces affaires à des opinions politiques.

Tout le monde ne consent pas à ces œuvres, elles ne sont pas toujours choisies. Mais elles peuvent aussi enthousiasmer d'abord, jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'il faut convenir non seulement de leur existence mais encore de l'importance du jeu qu'elles introduisent dans le tissu artistique et le tissu social. Alors la crainte vient des effets politiques possibles, sourdement. Et l'arrêté joue sa carte à l'encontre de ce que peut vouloir le collectif destinataire, lui qui veut la politique, mais sans doute moins de la politique. Lui qui ne refuse pas les polémiques portant sur l'organisation des intérêts collectifs, sur l'organisation esthético-politique des collectifs et sur le rapport entre le spectateur et le citoyen, mais aussi entre le public et le peuple.

Dira-t-on qu'il s'agit de simples obstacles à la mise en public de l'art public ? Certainement pas ! L'enjeu est plus vif. C'est sans doute pourquoi quelques-uns s'intéressent de près à cette formule de l'art, y engageant leur existence, y construisant des sociabilités nouvelles. Puisqu'il s'agit de ceci : signifier une proposition faite à l'Autre (passant, spectateur, touriste, ...) constitue une manière pour l'art de faire de la politique, de prendre sa place dans l'espace public, en y déployant son idée de la collectivité, fût-elle l'expression d'une idée très politique de la politique ou inversement d'une idée non politique de la politique.

*[Entre-deux a invité le philosophe Christian Ruby à la Base d'appui d'Entre-deux : 5 bis avenue de l'Hôtel Dieu, Nantes (tramway arrêt Hôtel Dieu), samedi 15 décembre à 15h. **Attention : places limitées !** Merci de [confirmer votre présence en contactant Entredeux](#)]*

Article mis en ligne le jeudi 6 décembre 2007 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

« Art et espace public : la crainte du sensible au sein des causes publiques. », *EspacesTemps.net*, Publications, 06.12.2007

<https://www.espacestems.net/articles/art-et-espace-public-la-crainte-du-sensible-au-sein-des-causes-publiques/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited. Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.